

LEXIQUE

Ce lexique regroupe des termes et des sigles employés en odontologie.

A

ABCÈS :

Collection de pus siégeant généralement dans le tissu conjonctif, à la suite d'un processus inflammatoire.

ADÉNITE :

Inflammation des ganglions lymphatiques.

ADN ou ACIDE DÉSOXYRIBO-NUCLÉIQUE :

Macromolécule se trouvant dans les chromosomes, support total de l'hérédité.

AÉROBIE :

Se dit des microbes qui ont besoin, pour vivre, de la présence d'oxygène.

AFNOR :

Agence Française pour la NORmalisation. Les normes AFNOR permettent d'évaluer l'efficacité d'un produit dans des conditions déterminées. On détermine ainsi l'activité de base d'un produit : bactéricide, fongicide, sporicide et virucide.

AGÉNÉSIE :

Absence d'une dent sur l'arcade.

AGUEUSIE :

Perte du goût.

ALVÉOLECTOMIE :

L'alvéolectomie consiste à effectuer une extraction avec résection osseuse.

ALVÉOLITE :

Inflammation de l'os alvéolaire.

AMALGAME :

L'amalgame est un mélange contenant du mercure sous forme liquide et un alliage finement pulvérisé d'argent, de cuivre et d'étain. L'amalgame est utilisé pour les restaurations de cavités.

ANAÉROBIE :

Se dit des micro-organismes qui se développent dans un milieu dépourvu d'oxygène.

ANAPHYLACTIQUE (CHOC) :

État dû à une sensibilité accrue de l'organisme à l'égard d'une substance donnée.

ANATOMIE :

Etude scientifique de la forme, de la disposition de la structure et des rapports entre eux des différents organes de l'homme.

ANODONTIE :

Absence totale des dents sur l'arcade.

ANTAGONISTE :

Opposition fonctionnelle d'une dent ou d'une arcade, dont l'action s'oppose à celle d'une autre.

ANTICORPS :

Globuline plasmatique (immunoglobuline) ayant la propriété de réagir spécifiquement à un antigène.

ANTIGÈNE :

Substance agressive pour l'organisme, elle provoque en général la formation d'anticorps.

ANTISEPSIE :

Opération au résultat momentané permettant au niveau des tissus vivants et dans la limite de leur tolérance :

- d'éliminer ou de tuer les micro-organismes,
- et/ou d'inactiver les virus.

APEX :

Partie terminale de la racine dentaire.

APICAL :

Se dit de la portion terminale de la racine des dents et des tissus avoisinants (région apicale).

ARC FACIAL :

Dispositif destiné à repérer et à transférer la position de l'arcade maxillaire sur l'articulateur.

ARN ou ACIDE RIBO-NUCLÉIQUE :

L'ARN constitue le matériel génétique de certains virus. Il existe dans les cellules humaines, animales et végétales. Ce sont des granulations qui aident à la transmission, à l'expression des gènes.

ARRÊT CARDIAQUE ou ARRÊT CARDIO-RESPIRATOIRE :

Défaillance aiguë de la pompe cardiaque entraînant immédiatement un arrêt de la fourniture en oxygène aux cellules.

Le premier signe de l'arrêt cardiaque est l'absence de pouls carotidien (> 6 secondes). Il est accompagné de 4 autres signes induits : abolition de la conscience, absence de ventilation, pupilles dilatées (mydriase), coloration extrême.

ARTICULATEUR :

Instrument mécanique auquel des modèles maxillaires et mandibulaires sont solidarités pour simuler tout ou partie des mouvements mandibulaires.

ASTHME (CRISE D') :

Gêne respiratoire avec angoisse et agitation.

ATM :

Articulation Temporo Mandibulaire

AVULSION :

Synonyme d'extraction.

B

BACTÉRIE :

C'est un être vivant unicellulaire de petite taille, de l'ordre du micromètre.

On distingue 3 formes :

- Sphériques : coques, cocci
- Bâtonnets : bacilles
- Spiralées : spirilles

BACTÉRIOLOGIE :

Étude des bactéries, de leurs propriétés et de leur action sur l'organisme.

BIOPSIE :

Prélèvement d'un fragment de tissu sur un être vivant en vue d'un examen anatomopathologique.

C

CARIE :

La maladie carieuse ou carie dentaire est une affection des tissus durs de la dent par les streptocoques mutans. Elle est caractérisée par une déminéralisation de la substance organique qui entraîne un ramollissement et une destruction des tissus durs. Cette maladie peut évoluer vers l'infection de la pulpe, du périodonte, de l'os alvéolaire. Non traitée, ses complications peuvent entraîner l'avulsion de la dent.

CELLULE :

Unité de base du vivant.

CELLULITE :

Inflammation du tissu cellulaire à point de départ dentaire ou périodontaire.

CÉMENT :

Le cément est considéré comme faisant partie du parodont. C'est un tissu minéralisé qui recouvre toute la surface externe de la dentine radiculaire. Il est invisible de l'extérieur car recouvert par le ligament alvéolo-dentaire et l'épithélium gingival. Au niveau du collet, il fait suite à l'émail.

Le cément est un tissu calcifié analogue à l'os. Comme lui il a une structure apparemment désordonnée (à la différence de l'émail et de la dentine), il a une teneur en sels minéraux réduite (45 % environ, alors que la dentine en contient 70 % et l'émail 95 %). Sous l'effet de stimulations fonctionnelles, il peut, comme l'os, subir des remaniements (résorption, apposition). Il joue également un rôle dans la protection de la dentine : des phénomènes d'hyperesthésie du collet apparaissent lorsque la dentine n'est plus protégée par le cément.

Le cément permet l'accrochage du ligament parodontal, de l'os alvéolaire à la racine de la dent. Les fibres desmodontales sont fixées au cément et à l'os alvéolaire. Le cément assure donc l'attache et la fixation de la dent.

CERVICAL :

En anatomie : qui se rapporte au cou.

En dentisterie : qui se rapporte à la région de la jonction amélo-cémentaire (émail/cément) appelée également collet de la dent (collet anatomique).

CHAMP OPÉRATOIRE :

Région du corps délimitée sur laquelle est effectuée une opération chirurgicale.

Tissu stérile, digue, servant à border cette région.

CHAMPIGNON :

Les champignons sont des micro-organismes uni ou pluri cellulaires aérobies. Les champignons sont des agents saprophytes opportunistes qui deviennent pathogènes lorsque les défenses immunitaires sont affaiblies.

CLASSIFICATION DES ÉDENTEMENTS SELON KENNEDY-APPLEGATE (PPA) :

- **Classe I** : édentement bilatéral postérieur.
- **Classe II** : édentement unilatéral postérieur.
- **Classe III** : édentement unilatéral encastré.
- **Classe IV** : édentement antérieur situé de part et d'autre de l'axe médian.
- **Classe V** : édentement unilatéral encastré dont la dent antérieure ne peut servir de support à une prothèse fixée.
- **Classe VI** : édentement unilatéral encastré par des dents pouvant assurer à elles seules le support de la prothèse et que l'on pourrait restaurer par de la prothèse fixée.

Chaque classe comporte 4 subdivisions selon qu'il existe 1, 2, 3 ou 4 hiatus en plus de l'édentement de référence. Seule la classe IV n'a pas de subdivision.

COLLET :

Le collet de la dent se situe à la jonction de la couronne et de la racine de la dent (jonction amélo-cémentaire).

COMMENSALISME :

Il s'agit de bactéries qui se développent à proximité de cellules humaines dont elles sont tributaires. Ces bactéries sont obligatoirement associées à la peau ou aux muqueuses sur le plan alimentaire.

Cette association se manifeste par 2 types de relation :

- L'indifférence : ni l'hôte ni la bactérie ne tire un quelconque profit,
- La collaboration : l'une des 2 parties, voire les 2 parties, vont retirer un bénéfice. On parle de relation de symbiose.

CONCRESCENCE :

Union des racines de 2 dents voisines.

CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ :

Processus par lequel un patient confirme de son plein gré sa volonté de faire réaliser des soins dentaires, après avoir été informé de tous les aspects du traitement pouvant influencer sur sa décision. Avant de débiter le traitement, le praticien s'assure du consentement du patient. Le praticien obtient du patient l'acceptation de tous les risques énoncés liés à l'intervention. Le consentement éclairé est très important sur le plan médico-légal, notamment en implantologie.

CONTAGION :

Transmission d'une maladie d'un sujet atteint à sujet sain.

COURBE DE SPEE :

C'est la ligne d'occlusion qui passe par le bord libre des incisives, la pointe des canines et la pointe des cuspidés vestibulaires des prémolaires et molaires. Cette ligne n'est pas rectiligne, elle est courbe à concavité supérieure.

CRISE CONVULSIVE, D'ÉPILEPSIE, DE TÉTANIE OU DE SPASMOPHILIE :

Manifestations de souffrance du cerveau qui ont en commun la présence de contractures et d'irritations des nerfs.

CROCHET (PPA) :

Le crochet participe aux trois principes fondamentaux : stabilisation, sustentation et rétention.

Il comporte systématiquement 3 éléments qui participent à l'équilibre de la prothèse :

- 1- Un (ou deux) bras déformable appliqué au contact de l'émail dans une région proche du collet, toujours située en dessous de la partie galbée de la couronne. C'est l'élasticité du métal qui s'oppose à la désinsertion (**rétention + stabilisation**).
- 2- Un (ou deux) bras rigide enserrant la couronne dentaire évite toute possibilité de déplacements dans un plan horizontal (**stabilisation + rétention**).
- 3- Un ou deux taquets occlusaux qui s'opposent à l'enfoncement de la prothèse (**sustentation + stabilisation**).

D

D.A.S.R.I. :

Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux.

DÉCHETS - CLASSIFICATION :

1. Les déchets inertes ou déchets ménagers :

Ils sont mis dans la poubelle des ordures ménagères. Leur collecte est assurée par les communes (si possible effectuer un tri sélectif).

2. Les déchets d'activités de soins à risques infectieux (D.A.S.R.I.) :

Ils sont stockés dans des conteneurs spécifiques, collectés par des sociétés agréementées et destinés à l'incinération. Le bon d'incinération fait foi et doit être conservé dans un classeur spécial. Ces déchets se divisent en 2 catégories :

- a) Les piquants, coupants, tranchants : aiguilles, lames bistouris, racleurs, limes, broches, fraises, etc. stockés dans un petit conteneur rigide à fermeture définitive inviolable.
- b) Les déchets mous à risques infectieux : déchets anatomiques, compresses, gants, rouleaux de coton salivaires, etc. stockés dans des conteneurs à double emballage, étanches à l'eau.

3. Les déchets à risques chimiques et toxiques (D.R.C.T.) :

Ces déchets sont stockés dans des récipients adaptés et collectés par des sociétés agréementées. Les déchets concernés sont les produits de développement radiographique (révélateur, fixateur, écrans de plomb), les produits médicamenteux et pharmaceutiques inutilisés ou périmés, les amalgames. Pour les amalgames on distingue les déchets secs et les déchets humides (boues récupérées dans les cassettes du séparateur d'amalgame et dans le filtre du fauteuil).

DENT ENCLAVÉE :

C'est une dent qui a fait un début d'évolution en bouche et qui est restée bloquée dans une position anormale. Seule une partie de la couronne est apparente en bouche. Elle peut également être enclavée sous muqueuse, on parle alors de dent incluse.

DENT EN RÉTENTION :

C'est une dent qui ne peut faire son évolution normale. Tant qu'elle garde un potentiel évolutif cette dent est dite retenue. La rétention aboutit avec la maturation à l'enclavement ou à l'inclusion, sauf traitement ODF adapté.

DENT INCLUSE :

C'est une dent retenue dans le maxillaire au-delà de la date normale de son éruption. La dent est complètement incluse dans l'os sans aucune communication avec le milieu buccal.

DENTINE :

Elle se situe sous l'émail coronaire et le cément radiculaire.

C'est le tissu dentaire qui a le volume le plus important. La dentine est moins solide que l'émail. Elle contient 70 % de sels minéraux (avec principalement des carbonates de calcium), et 30 % de trame organique constituée essentiellement par des collagènes. Son opacité aux rayons X est plus faible que celle de l'émail. La dentine ne contient pas de cellules, ce qui la différencie de l'os. Elle possède une structure poreuse. Elle est parcourue par des canalicules dentinaires dans lesquelles circulent les fibres de Tomes. Les fibres de Tomes sont sensibles (d'où la douleur) et émanent de cellules situées en périphérie de la pulpe : les odontoblastes. La dentine est donc un tissu sensible. La carie de la dentine est révélée par la douleur.

DENTISTERIE RESTAURATRICE :

Elle a pour objet la restauration, à l'aide d'un matériau quelconque, des tissus minéralisés et lésés d'une dent, de telle manière que la morphologie et la physiologie soient rétablies en répondant de manière optimale aux exigences mécaniques et esthétiques, et en sauvegardant au maximum les tissus dentaires encore sains.

DENTISTERIE THÉRAPEUTIQUE :

Elle constitue le traitement curatif et consiste le plus souvent à supprimer les tissus pathologiques et à stimuler la cicatrisation des tissus sains laissés en place.

DENTITION :

Terme dynamique qui englobe l'ensemble des phénomènes de développement des arcades dentaires : origine, minéralisation, croissance, éruption, vieillissement et remplacement des dents.

DENTURE :

Terme qui désigne l'ensemble des dents présentes dans la cavité buccale. On l'utilise pour décrire un état.

DESMODONTITE :

Inflammation du desmodonte suite aux pulpites et nécroses pulpaires.

DIASTÈME :

Espace entre deux dents adjacentes.

DIGUE :

Champ opératoire en latex, destiné à isoler du milieu buccal une dent ou un groupe de dents pour y effectuer des soins.

DISTAL :

Qui est le plus éloigné de la ligne médiane de la face. Face distale d'une dent.

D.R.C.T. :

Déchets à Risques Chimiques et Toxiques.

E**ECTOPIE :**

On parle d'ectopie quand l'éruption de la dent se fait hors du milieu habituel, par exemple dans le palais.

ÉMAIL :

Il recouvre la couronne dentaire jusqu'au collet.

L'émail est la structure la plus dure de l'organisme. C'est également le tissu le plus minéralisé. Sa richesse en sels minéraux atteint 95 % environ de son poids. Sa partie minérale est essentiellement phosphocalcique. L'émail est un tissu translucide. Radiologiquement, il est le plus opaque des tissus dentaires. Il a une structure prismatique, et casse en fonction des prismes. Les prismes d'émail sont orientés perpendiculairement à la limite émail-dentine (appelée également jonction amélo-dentinaire).

L'émail est un tissu inerte, non innervé. La carie de l'émail est indolore.

EMPREINTE PRIMAIRE ou PRÉLIMINAIRE ou EMPREINTE MUCO-STATIQUE :

Les modèles en plâtre issus de ces empreintes permettront au prothésiste de réaliser un PEI, ou selon le cas clinique, les maquettes d'occlusion de la PPA.

EMPREINTE SECONDAIRE ou EMPREINTE ANATOMO-FONCTIONNELLE :

Elles servent à obtenir des empreintes plus précises. Elles permettent de couler un maître modèle dont les limites correspondent strictement à celles de la future prothèse.

ENDODONTE :

Partie interne de la dent (chambre coronaire et canaux radiculaires) et son contenu (pulpe coronaire et radiculaire).

ENDODONTIE :

Activité clinique regroupant l'ensemble des moyens nécessaires au diagnostic, au traitement, au contrôle et à la prévention des maladies de l'endodonte.

ENZYME :

Substance élaborée par un être vivant, catalyseur des réactions biochimiques (synonyme : diastase)

ÉPULIS :

Tumeur bénigne située le plus souvent au niveau du bord alvéolaire des gencives.

EXAMEN DE PRÉVENTION :

Il s'agit de diagnostiquer le risque carieux et parodontal, et mettre en œuvre une prophylaxie adaptée à chacun sans attendre l'apparition de pathologies.

F

FISTULE DENTAIRE :

Trajet anormal entre un foyer infectieux et l'extérieur par lyse tissulaire. La fistule permet l'écoulement du pus.

FLORE RÉSIDENTE ou COMMENSALE :

Micro-organismes sédentaires, c'est-à-dire qu'ils naissent, vivent et meurent sur leur hôte. C'est une flore stable, qui se renouvelle souvent, personnelle, profonde et peu virulente.

FLORE TRANSITOIRE :

Micro-organismes récoltés. C'est une flore instable qui s'élimine par lavage et ne s'implante pas. Elle est superficielle mais virulente.

FLUIDE GINGIVAL :

Liquide dérivé du plasma, présent au niveau du sillon gingivo-dentaire. Il comprend :

- Des ions : calcium, magnésium, fer, manganèse,
- Des protéines, anticorps, enzymes,
- Des cellules : cellules leucocytaires, polynucléaires neutrophiles.

Il évacue des cellules épithéliales desquamées et des bactéries. Il représente un potentiel de défense locale : sa quantité augmente lors de l'inflammation gingivale provoquée par l'agression bactérienne.

FLUOR :

Le fluor est un gaz. On utilise ses fluorures ou sels de l'acide fluorhydrique comme agent de prévention de la maladie carieuse.

FLUOROSE :

Marbrures et tâches irrégulières blanchâtres qui, avec l'âge, peuvent devenir brunes. Elles ont pour origine une prise excessive de fluor (eau de boisson trop fluorée par exemple)

FONCTIONS VITALES :

Elles sont au nombre de 3 :

- Le système nerveux : la conscience,
- Le système respiratoire ou ventilatoire : la ventilation,
- Le système circulatoire ou cardio-vasculaire : la circulation.

En secourisme le bilan des fonctions vitales permet de reconnaître les différents types d'urgence médicale afin d'appliquer les gestes qui sauvent, qui soulagent.

FUSION ou GÉMINATION :

Réunion de 2 dents.

G

GANGRÈNE PULPAIRE :

Mortification septique de la pulpe dentaire. Nécrose pulpaire.

GENCIVE :

Fibro-muqueuse qui recouvre l'os alvéolaire.

GERMECTOMIE :

Extraction d'une dent non mature au cours de son évolution afin d'éviter son apparition sur l'arcade. Elle concerne essentiellement les prémolaires vers l'âge de 9 ans et les dents de sagesse entre 14 et 18 ans.

GINGIVECTOMIE-GINGIVOPLASTIE :

Cette intervention recrée une morphologie normale afin de permettre au patient l'élimination de la plaque bactérienne par les moyens habituels.

GINGIVITE :

Ce terme désigne les atteintes de la gencive en général, anatomiquement limitées aux fibres collagènes supra osseuses. L'attache épithéliale est saine. Il n'y a pas de perte d'attache. La gingivite est réversible.

GRAM (COLORATION DE) :

Cette coloration classe les bactéries en Gram+ ou Gram- selon que leur paroi est perméable ou non à l'alcool.

Les bactéries Gram+ sont imperméables à l'alcool.

Les bactéries Gram- sont perméables à l'alcool.

H

HALITOSE :

Mauvaise haleine.

HEIMLICH (MANŒUVRE DE) :

Technique de compressions abdominales à répéter jusqu'à expulsion du corps étranger en cas d'obstruction des voies aériennes.

HÉTÉROTOPIE :

Dent située dans des territoires anatomiques différents des maxillaires.

HUMORAL :

Relatif aux liquides organiques des corps vivants (fluides, sécrétions, toxines), par opposition à cellulaire.

HYGIÈNE :

L'hygiène, en médecine, sert à préserver et à améliorer la santé. Elle appartient au patient qui la met en œuvre chez lui. L'hygiène bucco-dentaire est primordiale pour la prévention des maladies carieuses et parodontales.

HYPERODONTIE :

Dent surnuméraire. Odontoïde.

HYPODONTIE :

Absence de certaines dents.

HYPOGLYCÉMIE :

Malaise avec irritabilité et sensation de faim. Concerne essentiellement les diabétiques. L'hypoglycémie correspond à une quantité de sucre dans le sang (glycémie) < 1 g/l.

I

ICM :

Intercuspitation maximale.

IMMUNITÉ CELLULAIRE :

L'immunité cellulaire ne produit pas d'anticorps. Elle lutte contre la virulence de l'antigène. Les cellules qui participent directement à l'immunité cellulaire sont les lymphocytes T, T4 (facilitateurs), T8 (suppresseurs), les cellules K (Killer), NK (Natural Killer), les macrophages et les polynucléaires.

Les lymphocytes T, sensibilisés par l'antigène vont proliférer et se différencier en lymphocytes cytotoxiques (Tc) dont le travail sera de détruire les cellules infestées. Les lymphocytes sensibilisés à l'antigène produisent des médiateurs chimiques que l'on retrouve dans le sang circulant, qui agissent sur tous les acteurs du système immunitaire soit pour faciliter, soit pour inhiber la réponse. Ces substances sont appelées des lymphokines.

IMMUNITÉ HUMORALE :

L'immunité humorale produit des anticorps. Elle lutte contre la toxicité de l'antigène. L'injection de sérum, ou mieux d'anticorps, afin de prévenir la maladie définit l'immunité humorale passive.

La mise en branle des mécanismes humoraux après la rencontre avec un antigène définit l'immunité humorale active. La vaccination utilise également cette dernière voie avec un antigène atténué.

Les cellules qui participent à l'immunité humorale sont les lymphocytes B qui sensibilisés par l'antigène vont proliférer et se différencier en cellules productrices d'anticorps appelés plasmocytes.

Les anticorps ou immunoglobulines humaines sont réparties en 5 classes principales : IgG, IgA, IgM, IgD, IgE. Ils apparaissent dans le sang dans un délai de 8 à 10 jours après la rencontre avec l'antigène.

IMMUNOCOMPÉTENTE (CELLULE) :

Cellule qui ne sert qu'à l'immunité.

Les cellules non immunocompétentes interviennent dans la défense mais remplissent également d'autres fonctions que l'immunité.

IMPLANT DENTAIRE :

Les implants dentaires ont pour vocation de remplacer les racines dentaires perdues ou absentes. **Ils servent de fondation à une reconstitution prothétique.** Cette technique repose sur la mise en place d'une racine artificielle dans l'os sur laquelle on fixe la prothèse.

INCLUSION DENTAIRE :

La dent peut être complètement incluse dans l'os, ou bien une partie de la couronne se trouve en dehors de l'os et est couverte seulement par les tissus mous, elle est alors dite sous muqueuse. Une inclusion est caractérisée par la non éruption de la dent à la date habituelle.

INFECTION :

Pénétration dans l'organisme d'un microbe capable de s'y multiplier et d'y induire des lésions pathologiques.

INFECTION NOSOCOMIALE :

L'infection est dite nosocomiale si elle apparaît au cours ou à la suite d'une hospitalisation ou d'un soin dans un cabinet médical, et si elle était absente préalablement, soit à l'hospitalisation, soit au soin. Couramment nous employons le terme de contamination croisée. L'infection nosocomiale est une maladie infectieuse : bactérienne, virale, parasitaire, fongique ou à prions.

INTRUSION :

Pénétration plus ou moins profonde d'une ou plusieurs dents dans le tissu osseux. Cet enfoncement dentaire est toujours provoqué par un traumatisme.

J**K****L****LINGUAL :**

Qui a rapport avec la langue. La face linguale d'une dent est la face orientée vers la langue (arcade mandibulaire).

LIPOTHYMIE :

Sensation de malaise général sans perte de connaissance. Sensation subjective de mal être. Les symptômes sont variés : pâleur, sueurs, nausées, acouphènes, fatigue extrême, brouillard visuel, etc. Le patient est conscient, le pouls radial est perceptible.

LUXATION DENTAIRE :

Rupture partielle ou totale des fibres desmodontales accompagnée ou non de rupture du paquet vasculo-nerveux.

M**MACRODONTIE ou GIGANTISME :**

Volume des dents supérieur à la normale (incisives centrales, canines).

MÉIOSE :

Reproduction sexuée des cellules.

MÉSIAL :

Qui est le plus rapproché de la ligne médiane de la face. Face mésiale d'une dent.

MICROBE :

Organisme très petit, microscopique ou infra microscopique, et unicellulaire.
Synonyme de microbe : microorganisme

On distingue 3 sortes de microbes :

- Les bactéries : streptocoques, staphylocoques, tétanos, tuberculose...
- Les champignons : candida albicans, muguet...
- Les protozoaires : ténia...

MICRODONTIE ou NANISME :

Dents plus petites que la normale (incisives et dents de sagesse supérieures).

MITOSE :

Reproduction non sexuée des cellules. Division du noyau d'une cellule en 2 noyaux filles identiques.

MYCOLOGIE :

Étude des champignons et des levures.

MYCOSE :

Les mycoses sont des affections dues à des micro-organismes appelés champignons.

MYLOLYSE :

Ce ne sont pas des caries. Ce sont des atteintes de l'émail et de la dentine qui se caractérisent par une localisation au collet de la dent. Leur apparence donne l'impression d'un coup de hache en forme de V.

N

NÉCROBIOSE :

C'est une mortification de la pulpe dentaire sans infection initiale.

NÉCROSE PULPAIRE :

Gangrène pulpaire. Mortification septique de la pulpe dentaire.

NGAP :

Nomenclature Générale des Actes Professionnels. La nomenclature date de 1960, elle sert à codifier les actes.

NOMENCLATURE :

Les nomenclatures établissent la liste, avec leur cotation, des actes professionnels que peuvent avoir à réaliser les médecins et, dans la limite de leurs compétences, les chirurgiens-dentistes, sages-femmes et auxiliaires médicaux. Ces nomenclatures s'imposent aux praticiens et auxiliaires médicaux pour communiquer aux organismes d'assurance maladie, tout en respectant le secret professionnel et dans l'intérêt du malade, le type et la valeur des actes techniques effectuée en vue du calcul par les organismes de leur participation.

O

OCCLUSAL :

Qui se rapporte à l'occlusion. La face occlusale d'une dent est la face qui entre en contact avec un antagoniste lors de l'occlusion buccale.

OCCLUSION AVEC FONCTION DE GROUPE :

En latéralité, côté travaillant, il y a contacts des dents cuspidées. Côté non travaillant il n'y a pas de contact.

OCCLUSION AVEC PROTECTION ANTÉRIEURE :

En latéralité, côté travaillant, une ou deux incisives sont associées au phénomène de désengrènement. Il n'y a pas de contacts latéraux postérieurs.

OCCLUSION AVEC PROTECTION CANINE :

En latéralité, côté travaillant, le seul contact existant se fait entre les canines. Côté non travaillant il n'y a aucun contact.

OCCLUSION BILATÉRALE BALANCÉE :

C'est l'occlusion classique de la prothèse complète. Dans ce type d'occlusion toutes les dents entrent en contact dans tous les mouvements de la mandibule. Il y a contacts généralisés en ORC, propulsion et latéralité.

OCCLUSION EN INTERCUSPIDATION MAXIMALE ou OIM :

Quand toutes les dents du maxillaire supérieur sont en contact intime avec toutes celles de la mandibule, et que les condyles du maxillaire inférieur sont dans leur position la plus reculée.

ODF :

Orthopédie dento-faciale.

ODONTE :

Dent

ODONTOÏDE :

Dent surnuméraire.

ODONTOLOGIE :

Étude des dents, de leurs maladies et du traitement de celles-ci.

ODONTOLOGIE CONSERVATRICE :

C'est la science relative à la biologie et aux affections de l'émail, de la dentine, de la pulpe et du parodonte, à leurs complications ainsi qu'aux thérapeutiques conservatrices, préventives et curatives, qui s'y appliquent.

ŒDÈME DU CARREFOUR PHARYNGO-LARYNGÉ ou ŒDÈME DE QUINCKE :

Le carrefour pharyngo-laryngé se trouve obstrué par un gonflement progressif des muqueuses recouvrant les parois de cet espace.

OIM :

Occlusion en Intercuspidation Maximale

OLIGODONTIE :

Absence de 30 à 50 % des dents sur l'arcade.

OPPORTUNISTE :

Se dit d'un micro-organisme qui développe un pouvoir pathogène devant la faiblesse de son hôte.

ORC :

Occlusion en relation centrée.

ORGANE :

Partie d'un corps vivant qui remplit une fonction utile à la vie.

ORTHODONTIE :

L'orthodontie est l'art de prévenir et de corriger les malpositions dentaires et les dysmorphoses maxillaires afin de rechercher et de maintenir un équilibre dentaire harmonieux.

ORTHOPÉDIE DENTO FACIALE (ODF) :

L'orthopédie dento-faciale est la science qui a pour objet la prévention, le dépistage, le diagnostic et le traitement des malformations et malpositions de la face, des maxillaires, des arcades dentaires et des dents.

L'ODF est divisée en 3 branches :

- 1- L'orthopédie, qui concerne l'enfant en période de croissance. Elle vise à stimuler ou modifier la croissance.
- 2- L'orthodontie, qui concerne l'adolescent et l'adulte sur dents définitives. Elle concerne les malpositions dentaires.
- 3- L'orthodontie associée à la chirurgie orthognatique.

OS ALVÉOLAIRE :

L'os alvéolaire entoure la ou les racines des dents et détermine ainsi autant d'alvéoles que de racines.

OSTÉITE :

Inflammation du tissu osseux.

P

PALATINE :

La face palatine d'une dent est la face orientée vers le palais (arcade maxillaire supérieur).

PARASITOLOGIE :

Études des parasites (virus, bactéries, etc.)

PARODONTE :

Du grec, para : autour de, et odontos : dent.

Le parodonte est constitué par l'ensemble des tissus qui entourent et soutiennent la dent.

Les 4 constituants du parodonte sont : la gencive, le cément, le desmodonte, l'os alvéolaire.

PARODONTIE :

Activité clinique regroupant l'ensemble des moyens nécessaires au diagnostic, au traitement, au contrôle et à la prévention des maladies parodontales.

PARODONTISTE :

Chirurgien-dentiste exerçant la parodontie.

PARODONTITE :

Ce mot désigne les affections qui ont dépassé les fibres collagènes supra osseuses, avec atteinte osseuse plus ou moins prononcée et présence de poches parodontales (approfondissement du sulcus). Il y a perte d'attache épithéliale. Les parodontites sont souvent précédées par la gingivite.

PARODONTOLOGIE :

Étude du parodonte et de ses maladies.

PARULIE :

Abcès gingival.

PATHOGÉNÉCITÉ (FACTEURS DE) :

Pouvoir pathogène d'une bactérie. C'est le pouvoir de créer des désordres dans l'organisme. Les facteurs de pathogénéicité sont la virulence et la toxicité.

PATHOLOGIE :

Partie de la médecine qui étudie les maladies considérées en elles-mêmes. Pathos = maladie

PATHOLOGIE DENTAIRE :

Étude des maladies de l'organe dentaire, des complications périapicales, ainsi que des malformations coronoradiculaires avec leurs répercussions esthétiques et pathologiques.

PEI :

Porte-empreinte individuel.

PHAGOCYTOSE :

Mécanisme par lequel certaines cellules vivantes englobent et digèrent certaines particules étrangères (bactéries, etc.). La phagocytose a un rôle important dans la fonction immunitaire, c'est en effet un moyen de défense de l'organisme, notamment lors d'infections bactériennes et parasitaires.

PHYSIOLOGIE :

Partie de la biologie qui étudie les fonctions des êtres vivants et de leurs organes.

PLAN DE FOX :

En prothèse totale amovible (PTA), le plan de Fox sert à régler la hauteur et l'inclinaison du bourrelet d'occlusion de la maquette maxillaire. Il matérialise à l'extérieur de la bouche le plan du bourrelet qui doit être parallèle au plan de Camper dans le sens sagittal, et à la ligne bi-pupillaire dans le sens frontal.

PLAQUE DENTAIRE ou PLAQUE BACTÉRIENNE :

Enduit mou vivant adhérent aux dents, formé par des mucoïdes salivaires, des bactéries et des débris alimentaires.

PLASTIE :

Elle a pour but de combler chirurgicalement, par déplacement de la muqueuse voisine, certaines pertes de substances (communication bucco-sinusienne, plasties coronaires).

PPA :

Prothèse partielle amovible.

PRÉDÉSINFECTION (DÉCONTAMINATION) :

Opération au résultat momentané, permettant d'éliminer, de tuer ou d'inhiber les micro-organismes indésirables. C'est la première étape de la chaîne de stérilisation.

PRÉVENTION :

Ensemble des interventions qui permettent de maintenir les individus en bonne santé ou d'empêcher la progression de la maladie.

PROPHYLAXIE :

La prophylaxie vise à protéger contre la maladie, c'est le professionnel de santé qui la met en œuvre. C'est un acte de prévention comme le détartrage, le scellement de sillons, la fluoruration.

PROTHÈSE FIXÉE (ou CONJOINTE) :

Prothèse à appui dentaire, fixée aux dents restantes. Elle est scellée sur les points d'appui.

PROTHÈSE PARTIELLE AMOVIBLE (ou ADJOINTE) (PPA) :

Prothèse amovible à appui mixte, dentaire et fibro-muqueux, qui restaure une édentation partielle.

PROTHÈSE TOTALE AMOVIBLE (ou ADJOINTE) (PTA) :

Prothèse amovible à appui fibro-muqueux qui restaure une édentation totale du maxillaire et/ou de la mandibule.

PROXIMAL :

Se dit des faces mésiales et distales de deux dents voisines.

PTA :

Prothèse totale amovible.

PULPE DENTAIRE :

C'est une masse conjonctivo-vasculaire qui occupe la cavité centrale de la dent : le cavum.

Sa forme est, en réduction, celle du contour extérieur de la dent, à chaque cuspide des dents pluricuspidées correspond une corne pulpaire. A la périphérie de la pulpe, en contact avec la dentine, on trouve les odontoblastes, cellules sécrétrices de la matrice organique dentaire.

La région de la pulpe correspondant à la couronne dentaire s'appelle la pulpe camérale, elle est contenue dans la chambre pulpaire (ou cavum). On lui décrit un plafond et un plancher. La pulpe correspondant aux racines est constituée par les filets radiculaires contenus dans les canaux radiculaires.

La communication de la pulpe avec le conjonctif alvéolaire s'effectue par l'intermédiaire des canaux radiculaires dont l'ouverture se fait à l'apex de la dent. Les filets radiculaires peuvent être multiples dans cette zone de l'apex de la dent. Il existe toujours un canal principal qui peut se diviser en canaux secondaires.

La pulpe est composée de tissu conjonctif banal, de fibres collagènes, de vaisseaux sanguins, de vaisseaux lymphatiques et de fibres nerveuses.

On ne rencontre pas de corpuscules de la sensibilité dans la pulpe. La seule manifestation de la sensibilité pulpaire est la douleur. La douleur provoquée par une pulpite est très intense.

La pulpe dentaire sert essentiellement à la fabrication de la dent pendant la période embryologique. Durant la vie de la dent, la pulpe dentaire sert au remaniement minéral de la dent.

PULPECTOMIE :

C'est l'ablation totale de la pulpe dentaire tant camérale que radiculaire. Le praticien ouvre la chambre pulpaire de façon à pouvoir accéder aux orifices des canaux pour permettre l'exérèse du parenchyme dans sa totalité et l'obturation des canaux et de la chambre pulpaire.

PULPOTOMIE :

La pulpotomie consiste à amputer la pulpe camérale. Son indication majeure est l'atteinte pulpaire légère sur des dents immatures, c'est-à-dire dont l'apex est encore largement ouvert. Elle permet alors l'édification apicale.

Q

R

RELATION CENTRÉE :

C'est la position de la mandibule la plus postérieure, non forcée, les condyles mandibulaires occupant dans la cavité glénoïde une position symétrique la plus haute et la plus reculée.

RÉTENTION (EN PROTHÈSE AMOVIBLE) :

Résistance à l'arrachement, aux forces de désinsertion de la prothèse.

RHIZALYSE :

(du grec rhiza : racine) C'est la résorption partielle ou totale d'une racine dentaire. Ce phénomène est normal sur une denture lactéale en fonction de l'évolution des dents définitives. Sinon la cause est iatrogène.

RIM :

Rapports intermaxillaires.

ROTATION :

Une dent peut présenter une rotation de 45 à 180° sur son axe mésio-distal.

S

SADAM :

Syndrome Algo Dysfonctionnel de l'Articulation Mandibulaire.

SANTÉ :

État complet de bien-être physique et mental (Organisation Mondiale de la Santé).

SAPROPHYTISME :

Une bactérie est dite saprophyte si elle vit sur un hôte sans y provoquer de maladie. Les relations hôte-bactérie sont strictement indépendantes l'une de l'autre. Les bactéries saprophytes sont totalement inoffensives.

SECRET PROFESSIONNEL :

Le secret professionnel est une protection du patient. L'assistante dentaire doit considérer comme secret tout ce qu'elle ignorerait si elle n'était pas la collaboratrice du praticien, ceci même après avoir quitté son emploi. Le non respect du secret professionnel est considéré comme faute professionnelle grave.

SÉROTHÉRAPIE :

Méthode de traitement de certaines maladies infectieuses par injection de sérum contenant des anticorps déjà fabriqués.

SOINS CHIRURGICAUX :

- Extraction simple,
- Alvéolectomie,
- Extraction de dent retenue (incluse, enclavée ou sous muqueuse),
- Extraction orthodontique (dent surnuméraire),
- Curetage et résection apicale,
- Gingivectomie,
- Calcul salivaire,
- Tumeur bénigne,
- Frénectomie,
- Plastie (communication bucco-sinusale, plastie coronaire),
- Implantologie,
- Urgences : coupures langue, lèvres...

SOINS CONSERVATEURS (ou RESTAURATEURS) :

Traitement curatif et restauration des atteintes de l'émail, de la dentine et de la pulpe :

- Détartrage,
- Atteinte de l'émail,
- Atteinte de la dentine,
- Pulpectomie (endo),
- Gangrène pulpaire,
- Restauration coronaire (amalgame, composite)

SOINS PROPHYLACTIQUES :

Ils se font par des traitements préventifs tels que :

- Traitement ODF,
- Remplacement des dents absentes (prothèse),
- Élimination de la plaque,
- Traitement par le fluor (eau de boisson, comprimés fluorés, sel de cuisine, aliments),
- Bains de bouche, dentifrices, gels fluorés,
- Application de solution fluorée au cabinet (topique),
- Surveillance des femmes enceintes,
- Détartrage,
- Scellement prophylactique des sillons.

SOINS PROTHÉTIQUES :

La prothèse dentaire a pour but la restauration des dents, le remplacement des dents manquantes. Son intérêt est primordial pour restaurer le pouvoir masticateur, l'esthétique, la phonation. Nous distinguons :

- La prothèse fixée (ou conjointe),
- La prothèse partielle amovible (ou adjointe) : PPA,
- La prothèse totale amovible (ou adjointe) : PTA.

SPASME DE LA GLOTTE :

Irritation de la région glottique provoquant une fermeture persistante de l'orifice, la glotte est dite spasmée.

SPECTRE :

Champ d'action.

Les spectres des désinfectants chimiques peuvent être :

- Larges : aldéhydes, produits chlorés.
- Moyens : alcool à 70°.
- Étroits : ammoniums quaternaires.

STABILISATION (EN PROTHÈSE AMOVIBLE) :

Équilibre dans le plan horizontal, résistance à la translation horizontale (ou rotation).

STÉRILISATION :

Destruction des bactéries et/ou de leurs spores, destruction des champignons, et inactivation des virus. Un produit est considéré stérile si il est exempt de micro-organismes viables.

SULCUS :

Sillon gingivo-dentaire.

SUSTENTATION (EN PROTHÈSE AMOVIBLE) :

Équilibre sur le plan vertical, résistance à l'enfoncement.

SYNCOPE ou MALAISE VAGAL :

Perte de connaissance brève (moins de 2 minutes) et spontanément réversible, survenant brusquement ou succédant à une lipothymie. La reprise de conscience est rapide, le patient respire et le cœur est efficace.

T

TARTRE :

Calcification de la plaque dentaire par précipitation des phosphocarbonates de la salive. Le tartre su gingival (visible) est d'origine salivaire et de couleur blanc jaunâtre. Le tartre sous gingival (invisible) est d'origine sérique et de couleur marron foncé.

TOXICITÉ (TOXICOGENÈSE) :

C'est le pouvoir de la bactérie de sécréter des substances toxiques pour l'organisme (exotoxines, endotoxines).

TRAÇABILITÉ :

Aptitude à retrouver l'historique ou la localisation d'une entité au moyen d'identification pré-enregistrée (ISO 8402).

TRANSPOSITION DENTAIRE :

On parle de transposition dentaire quand la dent prend la place d'une autre et vice-versa.

TRITURANTE (FACE) :

Face occlusale des dents.

TUMEUR BÉNIGNE :

Sont dites bénignes, les tumeurs qui restent bien délimitées et lorsque leurs cellules restent semblables aux cellules du tissu normal : kystes, fibromes.

TUMEUR MALIGNE :

Sont dites malignes (cancers), les tumeurs mal délimitées, envahissantes, essaimant à distance (métastases) et faites de cellules anormales plus ou moins nombreuses.

U

V

VACCIN :

Substance préparée à partir de microbes, virus ou parasites (tués, inactivés ou atténués par des procédés spécifiques) ou par génie génétique qui, inoculée à un être humain, lui confère une immunité contre le germe correspondant. On injecte un antigène qui a perdu son pouvoir pathogène pour que le corps humain fabrique des anticorps en vue d'être immunisé contre une maladie.

VESTIBULAIRE :

La face vestibulaire d'une dent est orientée vers le vestibule, donc vers la joue ou les lèvres.

VESTIBULE :

Région de la bouche comprise entre les joues, les lèvres et la face externe des dents et des gencives.

VIROLOGIE :

Étude des virus.

VIRULENCE :

La virulence d'un germe est la capacité de ce germe à nous donner une pathologie de par sa présence, et par sa capacité à se multiplier plus ou moins rapidement.

VIRUS :

Le virus est un parasite intracellulaire absolu. Ce n'est pas une cellule, c'est seulement un matériel génétique (ARN) capable de se multiplier et de se modifier de façon totalement imprévisible. Le virus est sans cesse en mutation. N'étant pas une cellule, le virus n'a pas de cytoplasme, etc.

Pour vivre et se multiplier il faut qu'il pénètre à l'intérieur d'une cellule. On dit qu'il « infeste » une cellule.

Quelques virus : HIV, Hépatites (VHA, VHB ou VHC), grippe, varicelle, zona, herpès (HSV1 buccal, HSV2 génital), rougeole, rubéole, oreillons...

W

X

Y

Z